

EXCHANGE INCOME CORPORATION
PLACEMENT D' ACTIONS ORDINAIRES
Le 12 décembre 2016

Un prospectus simplifié provisoire renfermant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document n'a pas encore été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada. Un exemplaire du prospectus simplifié provisoire doit être transmis à tout investisseur qui a reçu le présent document et manifesté un intérêt à acquérir les titres.

Aucune souscription ou offre d'achat de titres ne peut être acceptée avant le visa du prospectus simplifié définitif.

Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus simplifié provisoire, le prospectus simplifié définitif et toutes leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

- Émetteur :** Exchange Income Corporation (« Exchange » ou la « Société »).
- Émission :** Placement de 2 003 000 nouvelles actions ordinaires (les « actions ») du capital de la Société (le « placement de nouvelles actions »).
- Prix d'offre :** 42,45 \$ par action ordinaire.
- Taille de l'émission :** 85 027 350 \$ (97 781 453 \$ si l'option de surallocation relative au placement de nouvelles actions est exercée intégralement).
- Option de surallocation relative au placement de nouvelles actions :** La Société a attribué aux preneurs fermes une option qu'ils pourront exercer à tout moment jusqu'au 30^e jour qui suivra la clôture du placement afin d'acheter un nombre d'actions supplémentaires correspondant au maximum à 15 % du placement de nouvelles actions au prix d'émission afin de couvrir les surallocations éventuelles.
- Emploi du produit :** Le produit net tiré du placement sera affecté au remboursement de la dette dans le cadre des facilités de crédit de la Société qui sera alors en cours, s'il y a lieu, au financement d'acquisitions futures, notamment des dépenses en immobilisations dans le cadre d'occasions de location d'aéronefs et aux besoins généraux de l'entreprise.
- Dividende :** Les dividendes en espèces sont payables mensuellement le 15^e jour de chaque mois aux actionnaires inscrits. Le premier dividende auquel les acquéreurs des actions offertes dans le cadre des présentes auront droit correspond au dividende devant être versé le 15 février 2017 aux actionnaires inscrits vers le 31 janvier 2017.
- Type de placement :** Appel public à l'épargne, dont la vente est permise dans toutes les provinces du Canada aux termes d'un prospectus simplifié et, si les preneurs fermes le jugent raisonnable pour assurer la souscription intégrale du placement, aux États-Unis en vertu de la Rule 144A ou d'autres dispenses applicables aux placements privés ou d'une façon qui n'exige pas une inscription en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*.
- Mode de placement :** Acquisition ferme, sous réserve d'une convention de prise ferme mutuellement acceptable renfermant des clauses extinctives pour cause de force majeure, de décision d'une autorité de réglementation et de changement important jusqu'à la date de clôture.
- Inscription :** Sous réserve de la réception de toutes les approbations, les actions seront inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « EIF ».

Admissibilité : Le placement est admissible en vertu des lois habituelles et pour les REER, les FERR, les REEE, les RPDB et les CELI.

Commission : 4,0 % du montant total du placement de nouvelles actions (y compris le montant de l'option de surallocation).

Date de clôture : Le 4 janvier 2017.